



N° formateur : 42680231968
SIRET : 79143910200017

Bulletin d'inscription

à nous retourner à l'attention de Suzanne Mislin
par email à sm@amae-asso.fr

par courrier à Amaé

36, rue de la montée
68720 FLAXLANDEN

PARTICIPANT

Mme Mlle M.

Nom : Prénom :

Fonction : Raison sociale :

Adresse :

C.P. : Ville :

Tél. : Email :

Dossier d'inscription suivi par (si différent) :

Tél. : Email :

Raison sociale : SIRET:

Secteur d'activité :

Je m'inscris à la formation

Dates choisies : Tarif TTC :

CONDITIONS DE REGLEMENT

J'effectue mon règlement par chèque d'un montant de :

J'effectue mon règlement par virement bancaire d'un montant de :

Je règle à réception de facture

Le règlement sera effectué par un organisme collecteur :

Contact : Raison sociale :

Adresse :

C.P. : Ville :

Tél. : Email :

Le règlement sera fait par mon entreprise :

Dossier d'inscription suivi par

Tél. : Email :

FACTURATION

Etablissement à facturer (si différent) :

Adresse de facturation (si différent):

Date, signature et cachet de l'entreprise
(pour les formations prises en charge par l'entreprise)

Date et signature du stagiaire
(pour les inscriptions à titre individuel)



Inscription

Votre demande d'inscription nécessite :

- l'envoi du bulletin d'inscription par fax, courrier ou email
- Un chèque ou une copie de l'ordre de virement pour paiement de la totalité de la formation.
- En cas de paiement effectué par un OPCA, l'accord de financement. Il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA dont vous dépendez.
- Nous définissons pour chaque formation un nombre minimum (5) et maximum de participants (10); les inscriptions pour la session cessent d'être retenues quand le nombre maximum est atteint.

Les inscriptions réglées sont retenues en priorité.

Tarifs et règlement

Les prix de nos formations sont indiqués. Tout stage commencé est dû en totalité. Le prix du repas est inclus dans le tarif de la formation. Les formations sont payables au comptant lors de l'inscription. Votre règlement peut être effectué par virement à un compte (CCM Mulhouse Porte Ouest N° 10278 03003 00020505001 97 ou IBAN N° FR76 1027 8030 0205 0500 197) ou par chèque à l'ordre d'Amaé.

En cas de règlement de l'inscription par un OPCA, l'entreprise, solidairement débitrice, doit lui transmettre la demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement sera joint au bulletin d'inscription. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera facturée à l'entreprise.

Une facture vous sera délivrée à l'issue de la formation

Accusé de réception et confirmation

Dès réception du bulletin d'inscription, nous accusons réception de votre inscription et vous envoyons une convention de formation. Cet accusé de réception ne vaut pas confirmation de la tenue de la formation.

Annulation - report - remplacement

Toute annulation ou demande de report doit être formulée par écrit.

En cas d'annulation moins de 10 jours avant la formation, Amaé se réserve le droit de facturer 50 % de retenue du prix convenu TTC à titre d'indemnités forfaitaires. Pour toute annulation à partir du 5^e jour ouvré précédent la date de la formation, l'intégralité du prix de la formation sera exigible à titre d'indemnités forfaitaires. Ces débits ne pourront s'imputer au titre de la formation professionnelle continue.

Amaé se réserve le droit de supprimer une session jusqu'à 5 jours ouvrés avant sa date. Dans ce cas, nous procédons au remboursement de la totalité des droits d'inscription, sans autre indemnité (réservation de transport, hôtel...).

Le participant garde la liberté de se faire remplacer sans frais par une autre personne, dont il doit nous communiquer le nom par écrit, au minimum 2 jours avant la formation.

Contact :

- Suzanne Mislin 06 08 11 81 88 / 03 89 59 42 46
- sm@amae-asso.fr